

L'ANCIENNE ABBAYE NOTRE DAME D'OIGNY

par M. Bernard SONNET

L'ancienne abbaye Notre-Dame d'Oigny (fig. 1) est connue grâce à l'étude historique de Mignard ¹ et par la description de Courtépée ² ; citons encore pour mémoire les notes succinctes que Nesle, Epery, Guillaume et Denizot lui ont consacrées ³, et le dernier ouvrage paru sur le coutumier de l'abbaye ⁴.

On peut cependant regretter que les bâtiments n'aient jamais fait l'objet d'une étude particulière. Leur description toutefois est délicate à entreprendre :

— peu de documents les concernant nous sont parvenus, les archives ayant été emportées (ou dispersées) à la fin du XVIII^e siècle ;

— l'absence totale d'iconographie ou de plans ⁵ est d'autant plus à déplorer que l'abbaye ne figure pas dans le Recueil d'Estampes consacrées aux abbayes génovéfaines, gravées au XVII^e siècle ⁶,

1. MIGNARD (Prosper), *Histoire des principales fondations religieuses du bailliage de la Montagne en Bourgogne*, Paris, Dijon, 1864.

2. COURTÉPÉE (Claude), BÉGUILLET (Edme), *Description générale et particulière du Duché de Bourgogne...*, t. IV, 1847, 2^e éd., p. 220 ; COURTÉPÉE (Claude), « Remarques d'un voyageur curieux sur les abbayes... d'Oigni... », 1758, dans OURSEL (Charles), COURTÉPÉE (Claude), PAPILLON, « Voyages en Bourgogne », *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 4^e série, t. IX, 1903-1904, p. 86-93.

3. NESLE (Eugène), *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine*, Beaune, 1860, p. 276-277 ; EPERY (René), *Description archéologique de la Côte-d'Or*, B.M. Dijon (début XX^e siècle) ; GUILLAUME (André), *La Côte-d'Or, Guide du touriste, de l'archéologue et du naturaliste*, Dijon, 1963, p. 298 ; DENIZOT (Jacques), « Encyclopédie du département de la Côte-d'Or », Dijon, B.M., ms., 1730.

4. LEFEVRE (Pl.-F.), THOMAS (A. H.), *Le coutumier de l'abbaye d'Oigny en Bourgogne au XIII^e siècle*, Louvain, 1976.

5. A l'exception d'un plan géométral de la fin du XVIII^e siècle dressé pour le citoyen Benoist, propriétaire de l'abbaye, dont nous n'avons pu obtenir la consultation. Un dessin restitué de mémoire, d'après ce plan, permet de constater qu'il correspond au plan cadastral de 1818, section C.

6. Bibliothèque Nationale, Estampes, Vues et plans d'abbayes génovéfaines.



FIG. 1. — Ancienne abbaye Notre-Dame d'Oigny. Vue d'ensemble. Au premier plan, logis de l'abbé. A droite en retour d'équerre, bâtiment conventuel. A gauche dépendances. Au-delà était située l'église.

ni dans les lithographies parues au XIX^e siècle sur les monuments du Châtillonnais.

C'est donc sur la base fragile de rares témoignages et par l'analyse architecturale des bâtiments subsistants que cette présente étude a été entreprise ⁷.

Origines.

Le site fut occupé, semble-t-il, bien antérieurement à la construction de l'abbaye si l'on en croit Mignard. On ignore toutefois la nature de cette occupation : était-elle liée au culte des eaux ou agricole ? Deux versions sont proposées par l'analyse des anciennes dénominations d'Oigny :

— l'une UNGIACUS, citée en 1116, dériverait du latin *unda* ⁸ ;

7. Je remercie les propriétaires de l'abbaye pour leur obligeance et leur excellent accueil grâce auxquels j'ai pu visiter l'abbaye en détail. Que M^{lle} Françoise Vignier, Directeur des Services d'Archives de la Côte-d'Or, Conservateur en chef des Archives de Bourgogne, trouve ici l'expression de ma profonde gratitude pour ses encouragements à la publication de ces lignes.

8. TAVERDET (Gérard), *Les noms de lieux de Bourgogne, 1^{re} partie : la Côte-d'Or*, Dijon, C.R.D.P., 1976, p. 58.

— l'autre, UNIACUM, citée en 1178, dériverait d'un personnage dénommé Unius, suivi du suffixe *acum*⁹.

Mais c'est seulement à l'aube du XII^e siècle que commence véritablement l'histoire de l'abbaye. D'après la *Gallia Christiana*, un pieux ermite, du nom prédestiné de Christophorus, obtient de s'établir dans ces lieux sauvages avec d'autres compagnons. En 1106, grâce aux dons accordés par Gaudin, seigneur de Duesme, par Dame Adeline, son épouse, et par Milon, seigneur de Frôlois, il fonde un monastère de chanoines réguliers.

L'exemple de Gaudin et de Milon est suivi par d'autres bienfaiteurs, dont les plus illustres sont les ducs de Bourgogne Hugues II et Robert II, l'abbé de Fontenay et Marguerite de Brancion, inhumée à Oigny.

Grâce à ces dons, les religieux accroissent leurs biens, procèdent à l'achat de nouvelles terres, à leur défrichage et à leur mise en valeur. Aussi peut-on estimer que dès le XIII^e siècle des bâtiments plus dignes de cette prospérité sont construits, en particulier pour accueillir, selon la tradition, saint Louis en 1269 lors d'un voyage à Cluny. Un autre signe de la prospérité et du rang de l'abbaye est marqué par la possession d'un hôtel à Dijon¹⁰.

Cette prospérité s'accompagne de son corollaire comme dans beaucoup d'abbayes : le relâchement de la règle, qui culmine en 1530 par un traité passé entre l'abbé Crestien Gendron, et les chanoines, lesquels se voient accorder l'autorisation de coucher dans leur chambre et non plus en dortoir commun, de toucher individuellement pain et vin (sous-entendons plus de réfectoire commun), et un pécule confortable. Par ailleurs s'affirme l'implantation de fermiers sur les terres de l'abbaye, qui se substituent aux religieux dans les tâches agricoles et dont nous retrouverons les descendants à la vente des biens nationaux.

Le régime de la commende, instauré peu après, accélère cette décadence, aussi en 1647, une réforme est-elle décidée, alors que l'abbaye ne comptait pas plus de deux religieux. Précisons toutefois qu'elle n'avait pas été épargnée par les troupes impériales en 1634.

9. DAUZAT (A.), et ROSTAING (Ch.), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 1963 ; ROSEROT (A.), *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1924, p. 287.

10. L'hôtel des abbés d'Oigny était situé paroisse Saint-Jean ; à la fin du XVI^e siècle, il appartenait au Président Jeannin qui le céda aux carmélites, lors de leur installation à Dijon. D'après FYOT (E.), *Dijon, son passé évoqué par ses rues*, Dijon, 1927, p. 234.

Cette réforme, menée par les Génovéfains de Châtillon-sur-Seine affiliés aux Chanoines réguliers de l'abbaye Sainte-Geneviève de Paris, ne donne pas les résultats escomptés et les nouveaux chanoines se montrent même moins bons administrateurs que leurs prédécesseurs, d'où quantité de procès et ventes de terre.

Cette décadence de l'abbaye d'Oigny est confirmée par l'enquête générale effectuée par la Commission des Réguliers instituée par Louis XV en 1768¹¹ : elle révèle qu'en 1770 l'abbaye ne comptait plus que cinq religieux, avec un revenu total de 3 968 livres, soit la moitié des effectifs minimum exigés pour son maintien. La Commission des Réguliers fut supprimée avant qu'on n'ait pu appliquer la réforme projetée : l'abbaye fut alors en sursis jusqu'à sa vente le 27 thermidor An IV. Cette vente fut consentie au citoyen Dumaine, puis au citoyen Benoist, dont la fille apporta Oigny à son mari Jean Terrillon¹².

LES BÂTIMENTS AU XIII^e SIÈCLE

Situation et implantation.

L'abbaye d'Oigny occupe le fond d'un vallon boisé, arrosé par la Seine dont la source est située à quelques kilomètres au Sud. C'est le lieu monastique par excellence procurant le silence nécessaire à la vie spirituelle, l'eau pour l'hygiène, le bois pour le chauffage et la charpente, la pierre pour la construction (fig. 2).

Cet isolement est relatif, car l'abbaye est située sur un axe de communication Bourgogne-Champagne, à équidistance de Dijon et de Châtillon-sur-Seine.

Comme on peut en juger par l'étude du plan (fig. 3), la distribution des bâtiments de l'abbaye correspond au plan type répandu dans les abbayes de cette période. Les caractéristiques du site et la présence de la Seine sur le bord Sud du vallon ont également permis une orientation régulière de ces bâtiments organisés autour du cloître suivant un axe Est-Ouest. Le côté Nord est réservé à la vie spirituelle : église, salle capitulaire, salle des moines. Le côté Sud est destiné à la vie corporelle : chauffoir, cuisine, réfectoire, bâtiments des hôtes, alimentés en eau par une dérivation de la Seine.

11. LECESTRE (Léon), *Abbayes, prieurés et couvents d'hommes en France. Liste générale d'après les papiers de la Commission des Réguliers en 1768*, Paris, Picard, 1902.

12. Arch. dép. Côte-d'Or, Q 448/3 (27 thermidor an IV).

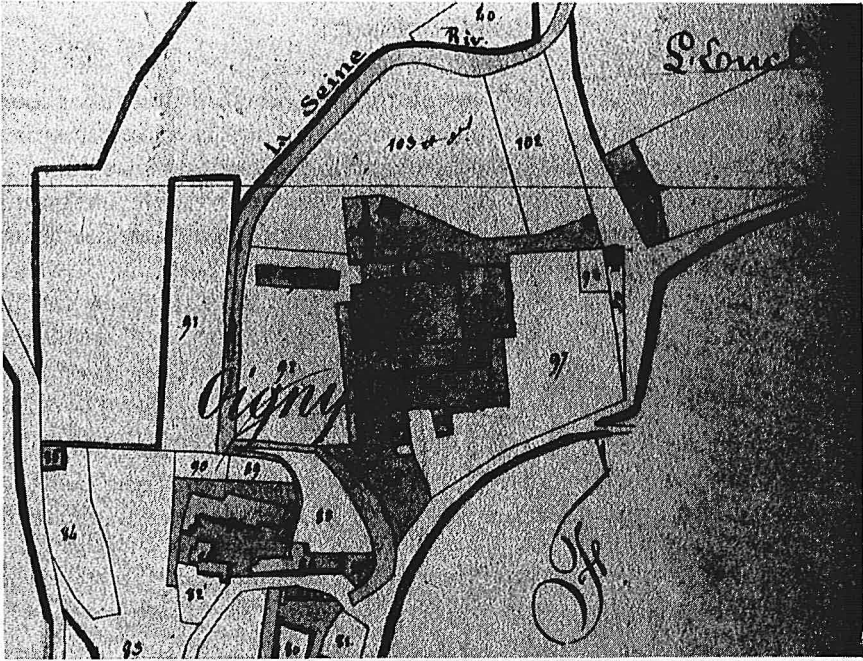


FIG. 2. — Cadastre 1818. Section C.
L'abbaye et ses dépendances occupent les parcelles 93 à 100.

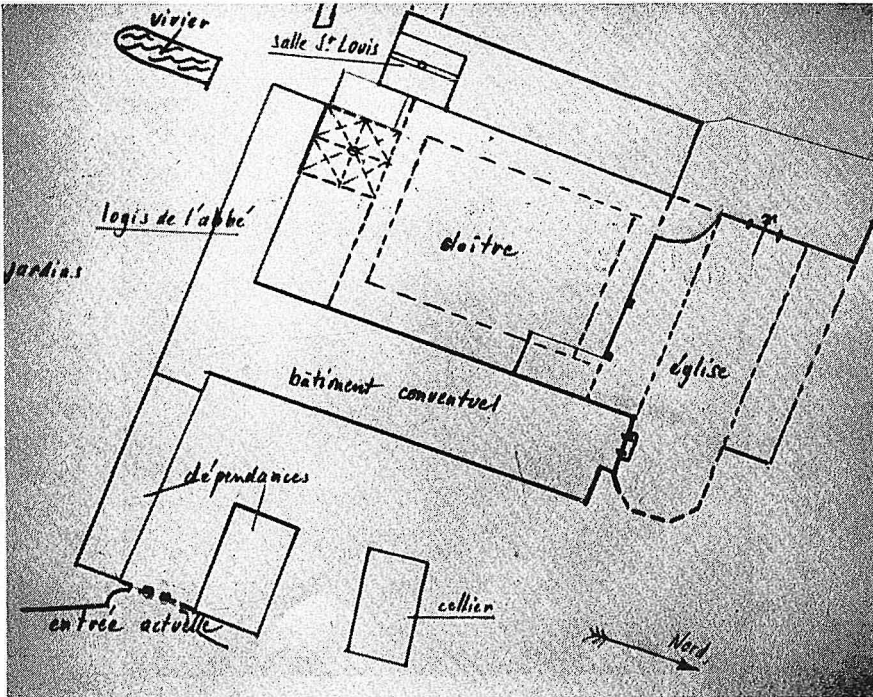


FIG. 3. — En traits discontinus, bâtiments disparus, emplacement probable en l'absence de documents ou de fouilles de reconnaissance.

Enfin, tout autour de l'abbaye, sont répandues d'une façon concentrique les dépendances, soit à l'intérieur de la clôture, soit à l'extérieur (ainsi pour le colombier, une grange et le moulin, un verger, un potager et la tuilerie). La clôture est visible en grande partie autour de l'abbaye, notamment du côté de l'ancienne entrée où elle a été fortifiée, sans doute au *xvi^e* siècle.

Les bâtiments réservés à la vie spirituelle.

— Le cloître.

L'existence d'un cloître (fig. 4), signalée dans l'inventaire des lots le 2 nivôse an II sous l'appellation « les jardins du cloître », est confirmée par la présence de nombreux corbeaux en pierre de



FIG. 4. — Bâtiment conventuel. Façade ouest.
Corbeaux de la charpente du cloître et baies de la salle capitulaire.

taille et par un larmier courant sur la façade ouest du bâtiment conventuel. D'autres corbeaux sont également visibles sur la façade du bâtiment opposé. Sur ces corbeaux, s'appuyait une charpente formée de demi-fermes reposant côté cloître, soit sur des poteaux de bois, soit sur un ouvrage plus soigné en pierre composé de colonnettes et de chapiteaux dont les débris sont çà et là. Il est permis de supposer que le cloître n'était pas voûté, nulle trace d'arc ou de culots supportant des départs d'arcs n'ayant été relevée. Enfin, proche de l'église, a été aménagé un armarium dans le mur du bâtiment conventuel, au niveau de sa jonction avec le gouttereau sud de l'église.

— L'église.

L'église constituait la partie la plus importante de cet ensemble à en croire Courtépée, au milieu du XVIII^e siècle, qui signale une « église vaste, point ornée », ou Nesle, vers 1860, qui écrit « l'église était considérable en étendue à en juger par les fragments de murs qui existent encore ». Enfin le rapport d'inventaire de 1796 évoque laconiquement « un édifice de cent vingt trois pieds de longueur sur cinquante trois dans œuvre qui seroit ci-devant d'église », soit 37 mètres par 16 mètres environ ¹³.

Cette église, qui avait échappé à la démolition après la vente des biens nationaux, grâce sans doute à sa réutilisation comme bâtiment agricole ¹⁴, ne résista pas à un incendie dû à la foudre vers le milieu du XIX^e siècle. Il n'en subsiste, après sa démolition, que le portail axial ouest comprenant un tympan monolithe sans décor, supporté par des coussinets, une partie du mur gouttereau sud arasé au niveau des culots qui supportaient les arcs doubleaux du bas côté, des traces d'arrachement sur le pignon du bâtiment ouest, enfin sur le pignon nord du bâtiment conventuel des départs d'arcs, un pilier engagé et le départ du mur de l'abside (fig. 5).

Ces vestiges et la lecture du plan masse dressé lors de l'inventaire révolutionnaire laissent supposer que nous sommes en présence d'une église à nef flanquée de bas-côtés et chœur profond, dans le prolongement de la nef, fermé par une abside polygonale. Cette abside était bordée du côté sud, d'après l'inventaire, par « un petit pavillon (sans doute l'extrémité nord du bâtiment conventuel couvert d'un toit à brisis et terrasson) au premier étage (duquel) sont trois petits cabinets dont (un) a une tribune qui a son aspect sur le chœur de l'église ». Toujours par le plan et l'inventaire cités,

13. Arch. dép. Côte-d'Or, Q 844/3.

14. Le guide Joanne de 1872 mentionne encore l'église.



FIG. 5. — Pignon nord du bâtiment conventuel.
Traces d'arrachements, départs d'arcs de l'ancienne église.

nous savons également que l'église comportait un clocher situé dans œuvre à l'angle sud-ouest de la nef, soit sur la première travée du bas-côté sud.

La hauteur de l'église est traditionnellement donnée à quinze mètres, ce qui pourrait être corroboré par la hauteur du pignon nord du bâtiment conventuel ; le cimetière était compris comme c'était l'usage, entre le côté nord de l'église et la clôture. Un sarcophage déposé dans l'abbaye, en proviendrait.

— La salle capitulaire et la salle des moines.

Ces deux salles sont abritées dans le bâtiment conventuel construit perpendiculairement à l'église, au niveau du chœur, et qui borde le côté est du cloître ; elles sont séparées du chœur par une série

de pièces couvertes de voûtes d'arête dont l'usage est imprécis : probablement la sacristie et la chapelle des morts.

La salle capitulaire, de plan carré, est couverte par quatre voûtes sur croisée d'ogives. Les arcs doubleaux retombent sur une colonne centrale et sur des culots ou des colonnes engagées placées sur les murs périphériques aux chapiteaux décorés de feuillage stylisé et de crochets (fig. 6). Cette salle communique avec le cloître par une porte centrale et deux séries de trois baies couvertes d'arcs en plein cintre, retombant sur des doubles colonnettes à chapiteaux nus.

Après la salle capitulaire, suit la cage de l'ancien escalier menant du cloître au dortoir, cité dans l'inventaire de 1796. Cette cage est couverte d'une voûte rampante en berceau plein cintre, amputée par les transformations du XVIII^e siècle.

La salle suivante est mentionnée en 1796 comme ancien réfectoire mais, selon l'usage du XIII^e siècle, pourrait être « la salle des moines ». Elle offre un plan sensiblement égal à la salle capitulaire et s'ouvre par un passage actuellement muré. Son décor est nettement plus sobre à en observer la corbeille du chapiteau de la colonne centrale. Du côté du cloître sont percées deux baies couvertes d'un arc en plein cintre du même type que celles de la salle capitulaire.

Vient ensuite le passage, césure entre les deux modes de vie du monde religieux, mettant en communication le cloître avec la clôture.

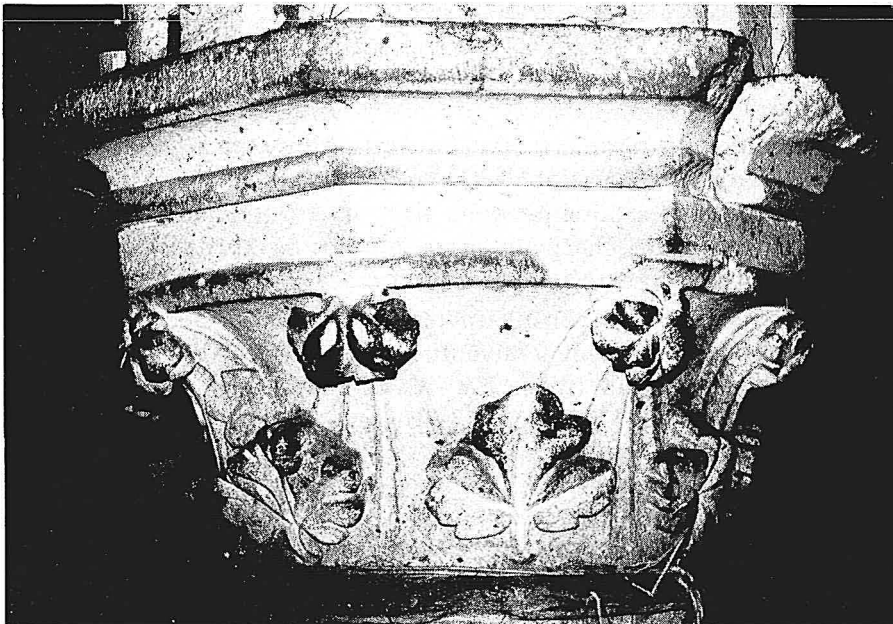


FIG. 6. — Châpiteau de la salle capitulaire.

Les bâtiments réservés à la vie corporelle.

Dans la partie réservée à la vie corporelle, nous trouvons une série de trois pièces cloisonnant un espace autrefois plus vaste. Cet ensemble est couvert de six voûtes d'arêtes réparties en trois travées, séparées par des arcs doubleaux brisés.

Pour des raisons fonctionnelles, cette pièce était réservée au chauffage des religieux, car elle jouxtait généralement la cuisine construite soit perpendiculairement soit à la suite du chauffage. A partir de là, nous tombons dans le domaine des suppositions puisque le logis de l'abbé a remplacé les constructions antérieures, dont subsistent cependant des vestiges sur le mur nord du logis : il s'agit de deux arcs formerets dont la trace se lit encore très nettement sous l'enduit, de l'arrachement d'un mur et de la découverte récente d'une base de colonne. Ces témoignages permettent de reconstituer une salle composée au moins de quatre travées reposant sur une colonne centrale bordant le cloître sur son côté sud.

Par ailleurs, une canalisation d'eau dérivée de la Seine, débouchant à l'angle sud-ouest du cloître, desservait les cuisines et les latrines. Notons, pour tout le rez-de-chaussée, l'importante surélévation du sol d'un mètre à un mètre cinquante pour éviter les remontées pendant les périodes de crues.

Le dortoir est situé au premier étage du bâtiment conventuel et en occupait à l'origine toute la longueur. Pour l'imaginer, il conviendrait de prendre comme mesure le dortoir de l'abbaye de Fontenay ; mais les divisions postérieures en ont altéré complètement le volume.

Les combles du bâtiment sont couverts d'un toit à deux versants supportés par une charpente à chevrons portant ferme, à jambettes et aisseliers courbes pour les deux tiers, et à poinçons pour le tiers restant. Ce type de charpente apparaît dès le XIII^e siècle et reste en usage jusqu'au XVI^e siècle¹⁵.

Une corniche à modillons, caractéristique du XIII^e siècle, couronne les façades du bâtiment conventuel, épaulé par des contreforts au niveau de chaque travée du rez-de-chaussée.

Le bâtiment ouest abrite une salle voûtée de deux berceaux plein cintre à lunettes reposant sur des piliers au chapiteau à peine épannelé. La tradition donne à cette salle le nom de Saint-Louis.

15. Centre de Recherches sur les Monuments Historiques. Charpentes, vol. II, IV et VIII.

L'ÉVOLUTION DES BÂTIMENTS À PARTIR DU XVI^e SIÈCLE

Le XVI^e siècle est marqué par le régime de la Commende, qui eut une influence profonde non seulement sur le développement des institutions, mais aussi sur l'évolution des bâtiments conventuels.

On peut reconnaître des signes précurseurs de cette évolution dans les exigences manifestées par les chanoines à propos de leur confort dès l'année 1530, d'où les modifications sensibles dans la distribution des anciens bâtiments ; puis à partir de 1535, la nomination d'abbés n'ayant aucun lien avec l'abbaye — si ce n'est sur le plan matériel — exige la construction d'un logis plus digne de leur rang : ce programme sera réalisé au XVII^e siècle.

Transformation des bâtiments conventuels.

— Bâtiment Est.

Au rez-de-chaussée : la salle capitulaire et la salle des moines ne sont pas touchées par les transformations ; une nouvelle affectation leur est attribuée : le rapport de 1796 désigne la salle des moines comme « réfectoire » ; peut-être en raison de la disparition du réfectoire primitif, lors de la construction du logis de l'abbé, qui sera évoquée ci-après. Ce nouveau réfectoire est décoré de peintures murales consistant en palmettes et rinceaux (dans l'attente éventuelle d'autres découvertes) (fig. 7). De l'autre côté du passage, une cuisine est créée dans la première travée de ce que nous sommes convenus d'appeler le chauffoir. Cette nouvelle pièce est mentionnée en 1796 avec « au dedans... une fontaine avec un cours d'eau » encore en place. D'autres transformations affectent les salles comprises entre la salle capitulaire et le chœur de l'église, par la construction de voûtes d'arêtes et surtout par l'édification d'un escalier majestueux desservant uniquement le premier étage en remplacement de l'escalier primitif décrit plus haut. Cet escalier à quatre noyaux et quatre volées droites est orné de balustres carrés en poire. Les noyaux sont formés de pilastres d'ordre toscan amortis au niveau supérieur par des boules. Cet escalier peut être comparé à ceux des châteaux de Villiers-le-Duc et de Blancey (fig. 8).

Au premier étage : le dortoir commun fait place, sans doute au XVII^e siècle, à une galerie donnant sur le cloître par « sept croisées fermées par des châssis à coulisse et à carreaux de verre ». Cette galerie, qui dessert douze cellules, est encore pavée de carreaux de terre cuite. Un plafond à solives apparentes, reposant sur un mur de refend longitudinal couvre l'ensemble. De l'autre côté de l'escalier sont aménagées des chambres, dénommées cabinets dans l'inventaire, dont l'une donne sur le chœur de l'église (cf. p. 255).

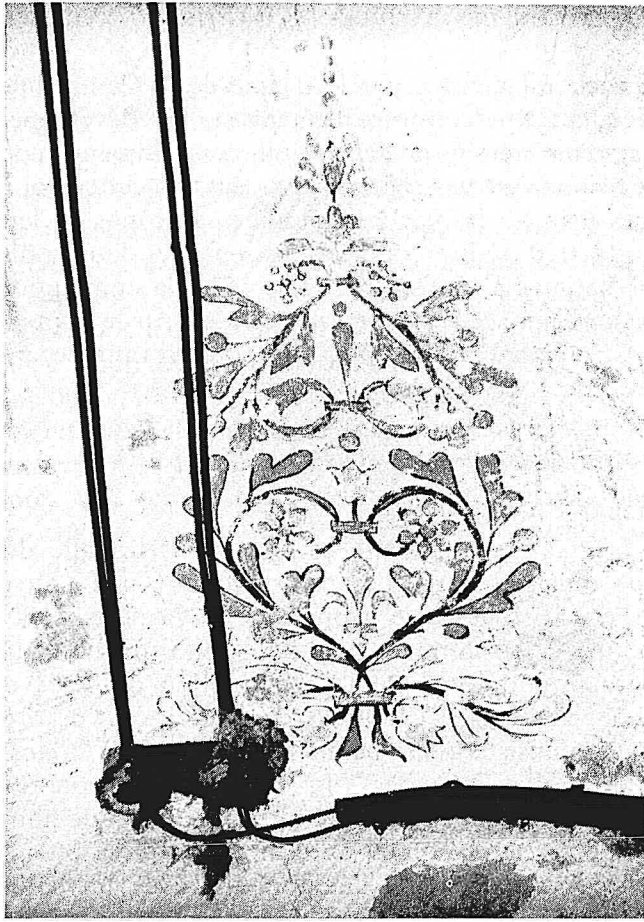


FIG. 7. — Nouveau réfectoire, décor peint.

— Bâtiment Ouest.

Ce bâtiment a été transformé ou reconstruit partiellement au xvii^e siècle, en intégrant la Salle Saint-Louis. Sa datation est précisée par les trois arcades murées du côté ouest du rez-de-chaussée, par les baies oblongues également murées et les piedroits d'une cheminée du premier étage. Un escalier droit à limon courbe, desservant le rez-de-chaussée du côté ouest, est représenté sur le plan de la fin du xviii^e siècle, mentionné en note n° 5. L'affectation de ce bâtiment reste imprécise ; en principe, il était réservé aux frères convers par sa position proche de l'entrée de l'abbaye et de l'église. Il pouvait également accueillir au rez-de-chaussée un cellier ou des remises. Une tradition orale veut que ce bâtiment ait été réservé aux hôtes. Enfin, l'inventaire de 1796 le désigne comme tuilerie,



FIG. 8. — Escalier (xvii^e siècle) à quatre noyaux.

usage peut-être récent dû au voisinage du four de la tuilerie, encore visible, et du hangar de séchage (détruit il y a quelques années).

En l'absence de textes précis, nous ne trancherons pas en estimant possible la diversité de ces affectations liées aux besoins de l'abbaye à différentes époques.

Construction du logis abbatial et de ses dépendances.

Le logis abbatial : la construction de ce logis semble dater de 1680, à en croire la date portée sur le cadran solaire (repeint) de la façade Sud ¹⁶. C'est un corps de bâtiment rectangulaire simple

16. Sur le pourtour du cadran est peinte l'inscription UNAM FINE (*sic*) que l'on doit lire ULTIMAM TIME.

en profondeur, à rez-de-chaussée, surélevé en raison de l'humidité et des inondations, comprenant une suite de pièces en enfilade, un étage carré et un étage de combles. La plupart des pièces sont ornées de cheminées en marbre tiré selon Courtépée, des « montagnes » des environs, comprenons plus modestement des collines qui bordent le vallon. Ces cheminées sont plus tardives que le bâtiment lui-même, mais du meilleur goût rocaille. La façade sud, sur les jardins, est la plus soignée : en pierre de taille appareillée, elle est rythmée par une élévation tant pleine que vide de baies prises dans de légers ressauts, dont les linteaux sont ornés d'une clé saillante ; un bandeau saillant court sur la façade au niveau des appuis ; le toit à croupes est percé de deux lucarnes à ailerons et fronton cintré.

Le jardin : pour compléter dignement ce logis, un jardin ordonné a été tracé entre la façade sud et la Seine, agrémenté côté ouest par un bassin (ou ancien vivier ?) ; puis au-delà de la Seine franchie par un pont à deux arches, par un ensemble formé d'une allée de tilleuls, de terrasses, d'escaliers et de belvédères. Une source, abritée par un édicule au fronton frappé au millésime 1784 avec l'inscription « hoc liquido sanitas » coule à flanc de coteau le long de la première allée.

L'église.

Elle a été décorée, selon Courtépée, d'un autel en marbre élevé en 1736. Nous apprenons également par l'inventaire révolutionnaire, que le chœur comprenait, « outre un autel en pierre (le même ?), boiserie autour de trente neuf pieds et demi de longueur sur huit et demi de hauteur et à l'entrée du chœur, du côté de la grande nef, une autre boiserie de même hauteur avec double rang de stalles de chaque côté ». On ignore jusqu'à présent le sort de ce mobilier.

Les dépendances.

Une deuxième entrée fut pratiquée du côté est, afin de permettre un accès plus direct au logis de l'abbé. Cette entrée est composée d'un portail non couvert fermé par une grille à deux vantaux, prise entre deux piliers amortis par des urnes et flanqués de volutes. Deux portes piétonnes sont pratiquées de chaque côté dans un mur de clôture en demi-lune (fig. 9). La cour est bordée par des dépendances dont l'une à droite porte sur le linteau d'une baie la date de 1776.



FIG. 9. — Entrée actuelle (xviii^e siècle) de l'abbaye.

Les communs à gauche abritent une laiterie, puis une remise ouverte par des arcades. A l'angle du bâtiment droit est placé un bassin provenant peut-être du cloître. On peut cependant en douter en raison de sa grande circonférence. Plus loin, est construit, à demi enterré, un bâtiment à usage de cellier couvert de laves.

A l'ouest, à l'intérieur de la clôture, subsiste l'ancienne tuilerie. Enfin, à l'extérieur de la clôture, non loin de l'ancienne entrée nord, se trouvent le colombier, de plan circulaire, coiffé d'un toit conique, qui conserve encore ses boulins et son échelle tournante, puis une grange.